



RÉFORME FERROVIAIRE

GIE + FRET : EXPLOSIF !

La direction SNCF, en appui du Gouvernement, poursuit son chantier de déstructuration de l'entreprise publique SNCF.

Le 15 juin 2023, les fédérations syndicales représentatives nationalement appellent les cheminots à se rassembler massivement à Saint-Denis, au siège de la SNCF.



LE GIE OPTIM'SERVICES, C'EST QUOI ?

Au mépris de la puissante contestation sociale sur la réforme des retraites, la direction a choisi d'engager le projet de création d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) commun aux cinq SA du Groupe Public Unifié (GPU) qu'elle compte mettre en place en un temps record. Elle prévoit en effet d'y transférer plus de 3 000 cheminots et la totalité des activités assurées actuellement par les huit centres de services partagés (CSP) qui composent Optim'services à compter du 1^{er} janvier 2024.

C'est l'éclatement de la SA de tête qui est programmé !

Les services concernés sont :



Les services médicaux, l'action sociale, la production comptable, la paie et les prestations administratives, les agences de recrutement, les déplacements professionnels, l'excellence opérationnelle (EO), la relation salariés et l'Agence Logement.

Ce projet de GIE ne résulte pas d'un impératif légal ou de production mais bien d'un choix idéologique et financier commun à la direction et au Gouvernement et s'appuyant sur les rapports ayant précédé ou faisant suite à la réforme de 2018.

Ce projet vise à recentrer la SA SNCF sur ses missions de holding et à accélérer le morcellement de l'entreprise publique historique et de son cadre social, en externalisant les fonctions intégratrices du GPU. À court terme, la SUGE et e-SNCF, pour l'heure épargnées, pourraient être également soumises à cette funeste stratégie.

Ce projet de GIE s'inscrit dans un contexte particulièrement menaçant pour l'avenir de Fret SNCF, mais aussi celui de SNCF Réseau et Gares & Connexions que les rapports Spinetta et Maurey-Sautarel recommandaient de sortir du Groupe SNCF.

L'intervention massive de tous les cheminots est nécessaire. Dès à présent, notre Fédération les appelle tous à exiger l'abandon immédiat du projet de GIE et à se rassembler devant le siège de la direction à Saint-Denis le 15 juin prochain à 13h00, date de consultation du conseil d'administration de la SA SNCF.



LIQUIDATION DU FRET SNCF : PAS QUESTION !

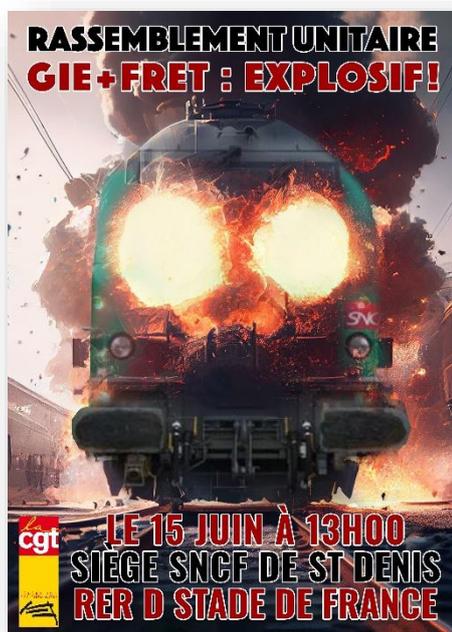
Pour rappel, le 18 janvier dernier, la Commission européenne déclenchait officiellement une procédure contre l'État français. Dans les faits, la Commission européenne reproche à l'État d'avoir favorisé économiquement Fret SNCF sur la période 2006/2019 par l'octroi d'aides financières.

Il s'agit en fait d'une pièce de théâtre orchestrée par les « savants fous » du néolibéralisme qui veulent mener à leur terme les réformes ferroviaires de 2014 et 2018, avant d'en entamer une nouvelle. Les annonces sont les suivantes :

- Lancement de la liquidation de Fret SNCF et interdiction définitive d'utiliser le nom « Fret SNCF ».
- Création d'une société qui aurait pour objet de réaliser la gestion des installations de service et la maintenance des locomotives avec transfert automatique de 500 cheminots de Fret SNCF. Cette nouvelle société de droit privé serait hors du groupe public unifié (GPU) et ouverte à la privatisation de son capital.
- Création d'une société qui aurait pour objet d'effectuer les trafics de Fret SNCF à moyens mutualisés (wagons isolés, trains à coupons, etc.). Cette nouvelle société de droit privé serait hors du groupe public unifié (GPU) et ouverte à la privatisation de son capital.
- Cession des contrats rentables au 31 décembre 2023 de trains entiers dédiés aux opérateurs ferroviaires privés autres que SNCF correspondant à 30 % du volume total de l'activité de Fret SNCF et interdiction de se repositionner sur ceux-ci pour une durée de 10 ans.
- Interdiction faite aux entreprises de fret ferroviaire appartenant déjà au groupe SNCF de répondre aux appels d'offres des chargeurs pour une durée de 5 ans.
- Donation aux opérateurs privés de 62 locomotives pour assurer les trafics cédés et mise à disposition pour une durée de 36 mois des conducteurs assurant actuellement ce trafic.
- Cession de 40 % des actifs immobiliers de Fret SNCF aux entreprises ferroviaires privées pour favoriser l'instauration d'une concurrence effective dans ce secteur.
- Cession de la plateforme logistique de Fret SNCF située à Saint-Priest à un opérateur ferroviaire autre que SNCF.

Rien n'oblige le Gouvernement et la direction SNCF à accélérer le rythme. La procédure européenne suit son cours et son avis définitif ne sera rendu que dans plusieurs mois ! C'est donc un prétexte pour désosser la SNCF.

CES 2 PROJETS SONT RÉVÉLATEURS DES INTENTIONS DE LA DIRECTION ET DU GOUVERNEMENT !



AVANT D'ENVISAGER UNE RIPOSTE PLUS GLOBALE QUI SERA INDISPENSABLE, LA FÉDÉRATION CGT APPELLE LES CHEMINOT-ES À SE RASSEMBLER MASSIVEMENT

**LE 15 JUIN À 13H00
AU SIÈGE DE LA SNCF
À SAINT-DENIS !**